

Communiqué de presse

Rentrée sociale : face à l'inflation, augmenter les salaires, le point d'indice et les pensions

Après un été particulièrement éprouvant – marqué par des conditions de travail dégradées et un droit aux congés payés souvent gâché ou empêché – **l'inflation continue d'exploser, avec 2,4 % d'augmentation en août (chiffres INSEE publiés le 28 août 2026) et 2,7 % pour l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**. La hausse des prix des produits frais atteint 5,8 % et celle de l'énergie 16,7 %. Les difficultés économiques s'aggravent, frappent toujours plus durement les salarié-es et le gouvernement maintient son entêtement.

Branches professionnelles et minima : arrêter le tassement des salaires

Dans ce contexte, la situation dans les branches professionnelles est inacceptable. L'augmentation automatique du Smic au 1er juin dernier a immédiatement fait basculer, pour près de 80 % de branches, au moins un minima sous le salaire minimum. Le tassement des salaires enferme les salarié-es dans la précarité et les prive de perspective d'évolution. Il est accentué par le système pervers des exonérations de cotisations sociales qui crée une "trappe à bas salaire" et dont le financement, principalement par nos impôts, prive nos services publics des financements dont ils ont besoin. Il faut y mettre fin.

Dans les entreprises comme dans les branches, la réouverture immédiate de négociations salariales est une exigence absolue. Tout refus du patronat de respecter ses obligations de négociation salariale dans les branches doit être sanctionné, comme cela est prévu par la loi depuis plus de huit mois. Dans la Fonction publique, l'État doit cesser d'imposer l'austérité aux agent-es des trois versants, qui ont une nouvelle fois tenu le pays à bout de bras cet été, et annoncer le dégel du point d'indice.

Indexer les salaires sur l'inflation

En juillet déjà, les prix explosaient : +6.6 % pour le gaz, 10.9 % sur les transports, 1.6 % pour les prix des services. L'été caniculaire, et la sécheresse généralisée risquent d'aggraver par ailleurs les prix de l'alimentation pour les mois à venir.

Face aux difficultés quotidiennes du monde du travail, et à ces hausses cumulées des prix depuis des mois, le gouvernement refuse d'actionner le levier principal : les salaires. Plutôt que d'obliger les salarié-es à courir après l'inflation, une mesure d'urgence doit être appliquée :

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



la réindexation automatique des salaires sur les prix (l'échelle mobile des salaires), comme c'est le cas actuellement en Belgique. C'est la seule garantie pour empêcher le risque récessionniste.

Le gouvernement doit abandonner son projet de désindexation des pensions, et le patronat doit revenir sur le gel des retraites complémentaires qu'il impose à 14 millions de retraité-es depuis deux ans.

Les travailleur-ses refusent toute perte de pouvoir d'achat !

La CGT appelle ses syndicats à exiger partout l'ouverture de négociations salariales et à multiplier les mobilisations pour gagner des augmentations de salaire, à l'image de celles annoncées dans plusieurs secteurs le 15 septembre et de la grève unitaire du 29 septembre dans la fonction publique pour des mesures salariales générales et immédiates.

L'urgence c'est de permettre aux travailleurs et travailleuses de vivre de leur travail en augmentant les salaires, le point d'indice et les pensions.

Montreuil, le 28 août 2026